

Texte Urbanistique et Environnemental Préparatoire

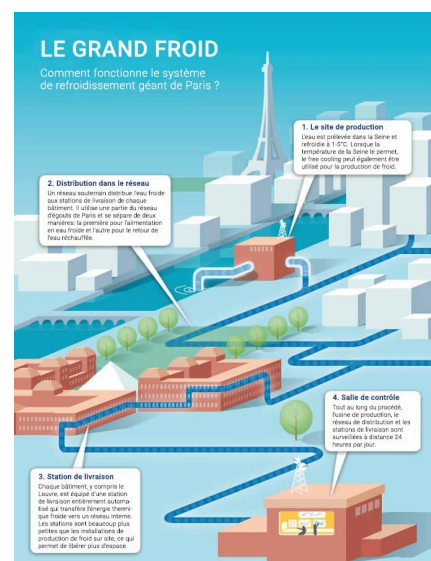
La vision stratégique de la ville de Paris repose sur une réponse immédiate à l'urgence climatique perçue comme une menace directe à la vie humaine. Cette vision s'articule autour de la transformation de la ville pour la rendre plus résiliente, plus verte et sociale.

À court terme, l'action municipale s'est concrétisée par des mesures d'adaptation et de réduction des émissions déjà en place et sur le long terme, la ville prévoit de réconcilier l'écologie avec le quotidien de ses habitants. L'objectif est avant tout social en protégeant prioritairement les classes dites populaires, qui sont les premières victimes du dérèglement climatique.

La ville de Paris perçoit la décarbonisation comme un effort collectif mondial s'appuyant sur les autorités locales. La mairesse actuelle de Paris, Anne Hidalgo est aujourd'hui la Présidente de l'Association internationale des Maires francophones. Cette plateforme permet de favoriser la coopération entre les différentes métropoles en observant les transformations opérées par les autres grandes villes.

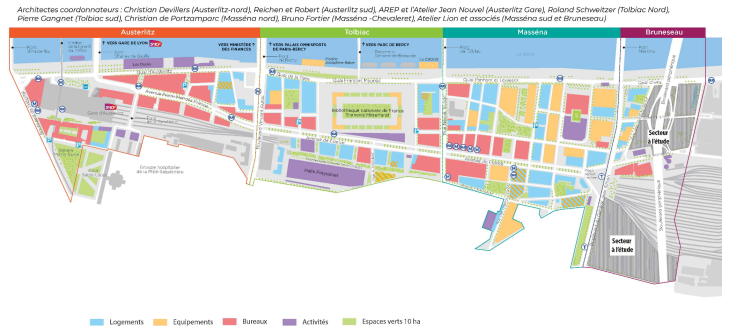
La municipalité défend une position claire sur les limites naturelles des ressources fournies par la Terre et la transition menée doit remettre en cause nos modes de vie polluants. Cela passera par une manière plus sobre de vivre en réduisant au maximum l'impact environnemental des villes. La mairesse Anne Hidalgo prône la création d'une Cour pénale internationale pour lutter contre l'écocide afin de freiner l'impact des entreprises polluantes qui ne cessent d'ignorer les conséquences de leurs activités.

Au niveau de l'habitat, la ville de Paris a réussi en 2016 à réduire de 50% sa consommation de charbon dans son réseau de chauffage urbain au profit d'énergies vertueuses, dont 41% de l'énergie qui provient aujourd'hui de la valorisation de la chaleur issue du traitement thermique des déchets. Ce projet de décarbonisation permettra de produire suffisamment d'énergie pour chauffer 500 000 logements en plus de ses bienfaits pour la santé grâce à une diminution de 90 % des poussières, de 85 % des NOx et à la réduction de la pollution sonore. Pour la population, les factures de chauffage sont aujourd'hui moins élevées avec la diminution de la taxe sur les prix de l'énergie de 20% à 5%. Il est certes important de pouvoir chauffer son logement de manière durable, mais il faut aussi savoir que le dérèglement climatique rend de plus en plus important le refroidissement des logements. C'est pour cela que le 4 mars 1993 fut créé le réseau Climespace, plus grand réseau de froid en Europe avec 83,2 km de réseau souterrain en 2020. Ce réseau se distingue des autres grâce à son utilisation de la Seine comme ressource première diminuant ainsi de 50% les émissions de CO₂, de 35% la consommation d'électricité et de 80 % l'utilisation de produits chimiques, par rapport à un parc équivalent de systèmes autonomes, en plus de ne former aucun îlot de chaleur comme ceux-ci.



Paris a aussi décidé de repenser l'habitat en ville dès 2014, avec l'accélération de la végétalisation du bâti parisien qui intervient en complément des autres formes de végétalisation de la ville (parcs et jardins, plantations sur l'espace public ou non), avec la création d'un budget dédié à cet objectif et d'un service technique. Le but, lutter contre le dérèglement climatique, la végétalisation permet d'atténuer les îlots de chaleur en ville, d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments. Elle permet aussi de protéger la biodiversité à travers des zones de refuge qui constituent un relais important pour la biodiversité.

Entamée au début des années 1990, Paris Rive Gauche est la plus grande opération d'aménagement parisienne dans une zone occupée par d'anciens terrains industriels. Le projet Paris Rive Gauche a réussi à créer un environnement exemplaire au cœur de la métropole en augmentant de 10 hectares la surface d'espaces verts et en favorisant les mobilités douces et les transports collectifs.



Plus récemment, l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 2024 a nécessité la construction d'un village olympique pour accueillir plus de 3000 athlètes. Sa conception réversible dès la phase de planification a permis aux bâtiments d'être transformés en un quartier de vie pérenne depuis 2025. Sa construction a réussi à réduire de 43% l'empreinte carbone de la construction par rapport à une construction classique grâce à des matériaux durables tels que le béton bas-carbone et des façades en ossature. Le projet sert aussi de terrain d'expérimentation pour les technologies de pointe, comme le projet Cycle qui permet de recycler et de réemployer 90% des eaux usées du bâtiment, économisant 60% d'eau potable. Le quartier s'inscrit de plus dans une vision durable en concevant celui-ci en prévision du climat prévu en 2050.

Depuis le 1er janvier 2025, la restriction de circulation des véhicules Crit'Air 3 est entrée en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain dans l'agglomération parisienne afin d'améliorer la qualité de l'air de la ville. Cette zone à faibles émissions mobilité (ZFE) a été reconnue par plusieurs études réalisées dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France 2018-2025 comme étant l'une des mesures les plus efficaces et les plus rapides pour réduire les émissions du trafic routier, en plus d'inciter les usagers à repenser leurs mobilités en la rendant plus écoresponsable. La ville de Paris a aussi essayé d'expérimenter sa transition écologique grâce à son réseau de transports en commun ; du 15 au 16 juin 2022, six « éoliennes souterraines » ont été placées dans la station Miromesnil dans le but de produire de l'électricité à chaque fois qu'une personne pénètre dans la station de métro. Pendant cette expérience, un peu plus de 2000 Wh d'électricité ont pu être générés. Si un déploiement de cette technologie était généralisé à l'ensemble du métro, ces éoliennes souterraines pourraient alors produire 150 MWh en un an, ce qui correspond à l'énergie utilisée en chauffage électrique pour un foyer de quatre personnes pendant dix ans.

Le nouveau Bois de Charonne situé sur l'ancienne Petite Ceinture ferroviaire sur une superficie de 3,5 hectares, a été repensé comme un havre de fraîcheur pouvant permettre de le qualifier de réservoir urbain de biodiversité, au cœur d'un cadre urbain historique.

La Petite Ceinture était une ligne de chemin de fer qui fait le tour de Paris. Son trafic ferroviaire s'est totalement arrêté dans les années 1990.

Les sols précédemment recouverts de goudron ont été désimperméabilisés. Cela a donné lieu à un terrassement et à l'évacuation de la première couche de grave imperméable et polluée sur 40 cm. Le sol en place sous cette couche imperméable a été conservé. Il a donc fallu apporter 40 cm de terre végétale sur le sol existant.